



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 21 mars 2018

Etaient présents :

Jacques ARNOUX - Laurence BACLE – Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO – Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT – Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY - Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE - Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN – Annie GONTHIER - Olivier GOUSSEAU – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET – Bernard JACQUES – Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE – Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL - François MOUTOT – Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX – Didier SAUSSAY- Didier SIGLER – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Etaient absents, excusés et représentés

Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Eric GOMES	a donné pouvoir à	Daniel RAFFARD
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Olivier GOUSSEAU
Olivier GOUPILLON	a donné pouvoir à	Laurence BACLE
Hélène DUBOIS	a donné pouvoir à	Didier SIGLER

Secrétaire de séance : Marie-Christine CHAVILLON

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Au point 18-009

Présents : 45 Pouvoirs : 6 Votants : 51

Au point 18-010

Présents : 47 Pouvoirs : 6 Votants : 53

Du point 18-011 au point 18-012

Présents : 46 Pouvoirs : 6 Votants : 52

Le Conseil Communautaire,

18-009 APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 14 février 2018.

18-010 PREND ACTE qu'un débat a eu lieu.

DECIDE, à l'unanimité, d'adopter le Débat d'Orientations Budgétaires 2018 sur la base du rapport.

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

18-011

AUTORISE, à l'unanimité, le versement d'un fonds de concours à la Commune de Villiers Le Mahieu pour les travaux d'aménagements de sécurité et d'accessibilité PMR.

PRECISE que ce fonds de concours est plafonné à 49 814,50 € et que cette participation ne dépassera pas celle de la commune de Villiers Le Mahieu.

AUTORISE le Président à signer la convention et autres documents relatifs à ce fonds de concours

18-012

APPROUVE, à la majorité (51 pour et une abstention Michel Roux), le principe d'une délégation de service public pour l'aménagement et la gestion des parkings de la gare de Montfort/Méré et des abords des gares de Garancières et Villiers Saint Frédéric.

APPROUVE, à la majorité (51 pour et une abstention Michel Roux), les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire.

AUTORISE le Président à engager toutes démarches et à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour le lancement, la mise en œuvre et le bon déroulement de la procédure de délégation de service public.



Le Président

Hervé PLANCHENAUT